

**REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE N° 7**


COMPTE-RENDU DU JEUDI 23 SEPTEMBRE 2004

M. Dufour souhaite la bienvenue à tous les membres et propose de passer à l'ordre du jour.

1 – Groupe de travail 'Développement Durable'

M. Dufour passe la parole à M. Jury, Président de ce groupe, et annonce que cette commission est la troisième après les groupes 'Santé' et 'TIC' à déposer un rapport. M. Jury détaille la démarche proposée par sa commission :

 <p>REUNION PLENIERE JEUDI 23 SEPTEMBRE 2004</p> <p>CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE</p> <p>COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE</p> <p>11/10/2004 1</p>	 <p>Le Développement Durable</p> <p>PENSER GLOBAL</p> <ul style="list-style-type: none">✦ DURABILITE ENVIRONNEMENTALE✦ DURABILITE ECONOMIQUE✦ DURABILITE SOCIALE <p>AGIR LOCAL</p> <ul style="list-style-type: none">✦ POURQUOI ?✦ QUAND ?✦ COMMENT ? <p>NOTRE MISSION</p> <p>11/10/2004 2</p>		
 <p>Développement Durable Groupe de travail</p> <p>Animé par Jean Claude JURY</p> <table><tr><td>Alain BOISSON Olivier CAVALLO Manuel CIRA Hubert DUPLANTIER Pierre GENEAU Bernard LAFAILLE Stéphane LEDEZ Marie France LEVEL</td><td>Jean-Marie MAILLARD Jean François MARQUIS Marc MOREL Dominique SOCHALA Éric TAVERNIER Corinne VASSEUR Michel WATEL</td></tr></table> <p>11/10/2004 3</p>	Alain BOISSON Olivier CAVALLO Manuel CIRA Hubert DUPLANTIER Pierre GENEAU Bernard LAFAILLE Stéphane LEDEZ Marie France LEVEL	Jean-Marie MAILLARD Jean François MARQUIS Marc MOREL Dominique SOCHALA Éric TAVERNIER Corinne VASSEUR Michel WATEL	 <p>Plan de l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none">■ Constat■ De Rio à Boulogne-sur-Mer■ Pourquoi agir maintenant■ Comment s'engager ? Une préconisation■ Agir concrètement : 4 propositions <p>11/10/2004 4</p>
Alain BOISSON Olivier CAVALLO Manuel CIRA Hubert DUPLANTIER Pierre GENEAU Bernard LAFAILLE Stéphane LEDEZ Marie France LEVEL	Jean-Marie MAILLARD Jean François MARQUIS Marc MOREL Dominique SOCHALA Éric TAVERNIER Corinne VASSEUR Michel WATEL		



Un constat inquiétant

Les ressources de la planète s'épuisent
La pauvreté s'accroît
Les richesses sont partagées inégalement

Et nous sommes de plus en plus nombreux sur la surface du globe...

11/10/2004 5



Une responsabilité partagée

État, collectivités, entreprises, associations, citoyens...

Nous avons chacun un rôle à jouer...

Participer au développement durable

MAINTENANT...

11/10/2004 6



De Rio à Boulogne (1)

La Région Nord-Pas de Calais se mobilise

- Création du Centre de ressources du Développement Durable
- Diminution des consommations énergétiques
- Réalisation de Lycées HQE
- Généralisation du tri sélectif
- Schéma Éolien Régional
- Des AGENDA 21 en marche (Angers, Romans, Lille, Valenciennes, Loos en Gohelle, Dunkerque, Wimereux...)

11/10/2004 7



De Rio à Boulogne (2)


Boulogne est aussi en marche...

1997 : Création de l'association PALME / Landacres

2002 : Création du Conseil de Développement

2004 : Le Conseil devient Conseil de Développement Durable

11/10/2004 8



Pourquoi Boulogne doit s'engager

De part notre situation, nous sommes concernés par les 3 axes du développement durable :

ENVIRONNEMENT
SOCIAL
ECONOMIE

11/10/2004 9



Boulogne et l'Environnement

Nous bénéficions d'un patrimoine exceptionnel

-> *Préservé grâce à une vision environnementale portée notamment par le Conservatoire du Littoral, le Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale, IFREMER...*

IL FAUT :

- Encore plus le valoriser pour gagner en image
- Prendre soin de le protéger pour en faire un outil de développement économique et social

11/10/2004 10



Boulogne et l'Économie

Nous avons développé un pôle halieutique leader en Europe.
Nous avons un patrimoine touristique fait d'histoire, de nature.

Ils n'existent que par les ressources naturelles : eau, poissons, sites...

IL FAUT LES PRÉSERVER

- L'environnement propre est nécessaire au développement :
- Exemple d'UNIMA qui vient de s'installer à Landacres (site d'accueil ISO 14001)

11/10/2004 11



Boulogne et le Social

Nos métiers et nos savoir-faire autour des métiers de la pêche
La création de l'Université du Littoral

-> *ne suffisent pas pour résoudre l'équation sociale du Boulonnais*

IL FAUT DES PROJETS ECONOMIQUES

- qui préservent notre patrimoine
- qui redonnent espoir

11/10/2004 12

Pourquoi Boulogne doit s'engager

... Maintenant (1)

Nous avons l'avantage d'avoir un projet d'agglomération qui fixe le cap : c'est bien...

Il parle de développement durable
C'est Très Bien...

IL NOUS INCITE A AGIR

11/10/2004

13

Pourquoi Boulogne doit s'engager

... Maintenant (2)

Notre projet de reconstruction économique est une opportunité historique

-> Il faut l'inscrire dans un développement durable bien compris

Notre GPV est porteur d'une véritable reconstruction sociale

PRENDRE DU RETARD SUR LA DEMARCHE DEVELOPEMENT DURABLE RISQUERAIT DE NOUS FAIRE PERDRE EN ATTRACTIVITE AU REGARD D'AUTRES REGIONS QUI ONT MOINS D'ATOUTS MAIS QUI LES VALORISENT MIEUX

11/10/2004

14

Boulogne doit s'engager

MAINTENANT

CAR NOUS SOMMES
A UN CARREFOUR HISTORIQUE
D'OPPORTUNITES

11/10/2004

15

Comment s'engager ?

... 2 manières d'entrer dans le DD (1)

ELABORER UN AGENDA 21

- > Idéal en amont d'un projet d'agglomération
- > Diagnostic, état des lieux pour définir un plan d'actions « durable »

- + : engagement fort et moyen terme ; référence à Rio ; démarche globale**
- : démarche lourde**

11/10/2004

16

Comment s'engager ?

... 2 manières d'entrer dans le DD (2)

TRAVAILLER SUR LES PROJETS MAJEURS STRUCTURANTS

- > Afin qu'ils respectent au mieux l'équilibre Environnement, Économie, Social
- > Favoriser les projets locaux et les initiatives qui portent les valeurs du développement durable

11/10/2004

17

Comment s'engager ?

... 2 manières d'entrer dans le DD (3)

Les deux démarches peuvent s'analyser via un collège d'experts mais par volonté de pragmatisme

NOUS PRECONISONS LA DEMARCHE PROJET

- > Elle permet de valoriser le diagnostic déjà réalisé (Boulogne 2020)
- > Elle renforce le projet d'agglomération
- > Elle s'appuie sur les grands projets en cours pour intégrer une vraie culture de développement durable

11/10/2004

18

CONCRETEMENT

COMMENT AGIR ?

Nous proposons...

11/10/2004

19

PROPOSITION N° 1

- > METTRE EN ŒUVRE DES DEMARCHES DE CONCERTATION ADAPTEES AUX GRANDS PROJETS STRUCTURANTS (EN AMONT, PARTICIPATIVES...)

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT PEUT FOURNIR UN APPUI AUX ELUS EN TERMES DE CONCERTATION AVEC LA SOCIETE CIVILE

+ d'idées + d'adhésion + de solutions durables...

11/10/2004

Copyright 1996-2001 © Dale Carnegie & Associates, Inc.

20

PROPOSITION N° 2 (1)

- **ÉLABORER UNE CHARTE** PORTEE PAR L'ENSEMBLE DES ELUS
- CODE DE BONNE CONDUITE QUI INSTITUERAIT LA **CREATION D'UN LABEL** DESTINE A MESURER ET A QUALIFIER LA DURABILITE DES PROJETS MIS EN ŒUVRE AU SEIN DU PAYS BOULONNAIS
- **DOTER LE LABEL D'UN SYSTEME « D'ETOILES »** PERMETTANT DE VALORISER LES PROJETS LES PLUS EXEMPLAIRES
- **MEDIATISER LE LABEL** AFIN QU'IL SOIT UN VECTEUR DE NOTORIE TE POUR LE TERRITOIRE

11/10/2004 21

PROPOSITION N° 2 (2)

LE LABEL

- Attribué à partir d'une grille d'analyse
- Attribué par un comité de pilotage AD HOC

11/10/2004 22

PROPOSITION N° 2 (3)

LE LABEL

- Outil d'amélioration des projets
- Outil de hiérarchisation des projets dans le cadre des enveloppes budgétaires
- Outil de promotion pour les porteurs du projet
- Outil de construction d'une image valorisante et attractive du Pays Boulonnais
- « 1 étoile » au moins pour obtenir les financements locaux
- 2 ou 3 étoiles pour proposer le projet à des aides complémentaires (Région, ADEME, Europe)

11/10/2004 23

PROPOSITION N° 3

POURQUOI ?

- Le projet politique doit être relayé par un personnel formé au Développement Durable
- Les projets porteurs de développement durable s'appuient souvent sur des méthodes et technologies nouvelles

POUR QUI ?

- Élus pour enrichir leur information et être en mesure de décider
- Techniciens qui doivent savoir pour mettre en œuvre et maintenir
- Chaque pilote de projet qui doit acquérir les connaissances spécifiques

COMMENT ?

- Organiser l'apprentissage autour des projets DD (Partage d'expériences et mutualisation des compétences)
- Mettre en œuvre une veille des projets innovants à la maille locale et nationale

11/10/2004 24

PROPOSITION N° 4

Sensibiliser et mobiliser la population

1 Première action : organiser un forum des décideurs du Pays Boulonnais

- Enclencher le processus de concertation
- Donner une tribune positive pour soutenir la politique des élus et afficher leur engagement dans la démarche de développement durable

Puis, toucher d'autres cibles...

- Écoles,
- Associations,
- Grand public...

11/10/2004 25

M. Dufour demande à M. Jury, pour l'information de tous, ce qu'est un agenda 21 (cf. diapositive 16) . M. Jury explique qu'il s'agit de réaliser, en un an ou deux, un diagnostic approfondi de l'état d'une ville sous les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Le but étant d'en tirer des actions à développer pour renforcer les points faibles identifiés dans cette ville.

M. Dufour souligne qu'aujourd'hui le développement durable paraît abstrait, or certaines actions de développement durable sont très concrètes telles que les normes HQE (Haute Qualité Environnementale). En effet, le Conseil Régional souhaite développer les normes HQE dans les lycées. M. Dufour donne l'exemple de la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie qui sont réutilisées pour un usage courant (sanitaires...).

M. Dufour pense par ailleurs que la labellisation par un système d'étoiles par le biais d'une grille d'analyse est une grande idée et peut être mise en place simplement par exemple à travers le projet d'agglomération.

M. Dufour demande si l'assemblée a des questions. Un des membres précise que le fait d'utiliser des technologies récentes (telles que le HQE) risque de provoquer un renchérissement du coût au moment de l'élaboration du projet et demande donc s'il ne faudrait pas inclure un « volet global » dans la labellisation. M. Jury pense que c'est effectivement un frein et qu'il est indispensable de considérer et calculer la qualité des projets à moyen et long terme. M. Dufour ajoute que pour toute construction, il est nécessaire d'étudier le coût global mais aussi le coût de fonctionnement et investir davantage pour arriver à un développement durable. Il rappelle qu'il existe un exemple précis au sein même de la Communauté d'agglomération du Boulonnais : l'acquisition d'une dizaine de bus au gaz. Certes, les bus au gaz sont plus onéreux et nécessitent des réparations spécifiques plus coûteuses que les bus traditionnels, mais l'environnement est respecté.

M. Delbecq souhaiterait revenir sur le constat stipulant que d'autres régions ont moins d'atouts mais qu'ils sont mieux valorisés. Il donne l'exemple de la zone d'activités de Landacres où plusieurs entreprises ont souhaité s'installer en raison de la qualité de l'aménagement de la zone, de la végétation. Ce projet fut un pari gagné. Il faut aussi maintenant changer les mentalités de la population en l'éduquant en faveur du développement durable, le sens collectif étant de moins en moins développé. Par exemple, certaines personnes refusent le réaménagement de certaines zones pour ne pas avoir la vue bouchée. Enfin, M. Delbecq pense qu'il faut limiter la multiplication des labellisations. M. Jury déclare qu'avant de déterminer le label, la grille doit être élaborée de façon simple. Elle facilitera alors l'évaluation de tout projet et permettra de les enrichir pour qu'ils soient traités différemment, et ce dès l'amont.

M. Dufour demande s'il y a d'autres questions. Puis il propose à l'assemblée de passer au vote pour la validation du rapport du groupe 'Développement durable'. Aucune opposition ni abstention au sein des membres, le rapport est donc approuvé à l'unanimité.

2 – Avancement des autres groupes de travail

Groupe PROMOTION - COMMUNICATION

Avant de passer la parole à Mme Freté, Présidente de ce groupe, M. Dufour rappelle que les objectifs premiers sont de faire connaître le Conseil de Développement, d'avoir un échange avec les habitants de l'agglomération et les élus. Pour l'instant cette commission n'a pas encore eu l'occasion d'instaurer un dialogue avec le public.

Mme Freté explique qu'un diagnostic a été réalisé pour dresser un plan de communication vers le public et la presse. En ce qui concerne les élus, une page sur le Conseil de Développement devrait être insérée dans le bulletin de la CAB. De plus, à chaque nouveau rapport déposé par les groupes de travail, un communiqué de presse sera diffusé. Par ailleurs, le site Internet devrait être mis en place début 2005. M. Dufour souhaiterait que ce site soit interactif, c'est à dire que les internautes pourraient poser des questions. On pourrait également envisager la possibilité de leur proposer de participer à des groupes de travail. M. Dufour conclut en insistant sur l'importance de cette commission.

Groupe AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Dufour cède la parole à M. Bauchot, Président de cette commission, qui présente les réflexions de son groupe autour de deux axes principaux : le foncier et les déplacements.

Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise

Premiers éléments de réflexion du groupe de travail 'Aménagement du Territoire'



Deux thèmes principaux

- Le foncier dans l'agglomération

Souffrant d'un cruel manque de foncier, l'agglomération boulonnaise doit mettre en œuvre une stratégie adaptée à ses besoins de développement mais aussi efficace à long terme.

- Les transports

Point noir dans l'hypercentre urbain, les services de transports se doivent aussi d'être plus performants pour les populations des communes périurbaines et rurales, mais aussi en relation avec l'extérieur de l'agglomération.



1 - La difficile question du foncier...

- Concerne l'ensemble des domaines : résidentiel, économique, agricole, voiries...
- Véritable manque de foncier disponible dans le Boulonnais à ce jour
- Les collectivités n'ont pas suffisamment de "pouvoir" face aux promoteurs du fait de l'absence de réserves foncières
- Conséquences négatives notamment sur le coût des logements, en particulier sociaux
- Impossibilité de mettre en œuvre un aménagement global cohérent de tout le territoire



... à laquelle des réponses existent !

- Des conventions sont possibles avec l'EPF Nord-Pas de Calais (renouvellement urbain) et la SAFER (périurbain / rural)
- Art. 48 de la loi SRU : possibilité de créer un EPF local (toutefois l'échelle de 125 000 hab. semble trop réduite)
- Des procédures efficaces (ZAC par exemple...) mais dans le cadre d'un schéma directeur approuvé
- Le lancement d'un SCOT à une échelle pertinente se révèle donc **indispensable dès à présent**



Les maîtres-mots du foncier dans le Boulonnais

- Implication financière nécessaire des collectivités leur permettant de saisir toutes les opportunités, en vue de constituer des réserves foncières
- Nécessité d'une anticipation : par exemple, un projet de Zone d'Activités prend près de 10 ans avant d'être opérationnel
- Renouvellement urbain et valorisation des friches, plutôt que mitage de la périphérie de l'agglomération (qui se fait au détriment de l'agriculture, de l'environnement, des coûts en VRD...)
- Politique globale et à long terme : « **Le territoire qui maîtrise son foncier, maîtrise son développement** »



2 - Les transports dans l'agglomération

- Le cœur de l'agglomération subit les flux liés à ses fonctions de centre urbain : administrations publiques ; bureaux et entreprises de services ; lieux de détente et de loisirs ; commerces...
- Il en résulte une saturation du réseau, liée en partie à une sous-optimisation de la part du transport collectif
- Les transports publics sont insuffisamment connus et trop peu utilisés
- Une optimisation de la politique globale des transports dans l'agglomération est nécessaire



Les liaisons avec l'extérieur de l'agglomération

- Efficacité du réseau SNCF vers Calais et vers Lille via le TERGV, mais ruptures de charges préjudiciables au niveau de la gare de Boulogne-Ville
- Lourds investissements matériels effectués par la Région (aujourd'hui organisatrice), mais cohérence à parfaire avec les réseaux locaux
- La facilité d'utilisation de l'A16 accroît mécaniquement les flux au sein de l'agglomération. Faut-il réagir ?
- Le Boulonnais reste à plus de 2h30 de Paris (seuls deux TGV permettent une liaison en 2 heures).



Les solutions possibles ?

- Savoir de quoi on parle : connaître les données de base
 - Mettre en œuvre une enquête ménages
- Développer la part du transport collectif pour désengorger durablement le centre urbain
 - Valoriser les offres de transport public existantes
 - Limiter les ruptures de charges
 - Agir sur les mentalités des usagers
 - Penser aux flux venant des territoires voisins
- S'adapter progressivement à la multiplicité et la variété des demandes
 - Expérimenter le transport à la demande



M. Dufour remercie M. Bauchot et rappelle que ce groupe est le prochain à déposer un rapport en réunion plénière. M. Dufour demande si l'assemblée a des questions. Il insiste sur l'importance du SCOT, Schéma de COhérence Territoriale, qui devient une question urgente. M. Dufour pense qu'il est indispensable de réfléchir à la maîtrise du foncier, des zones d'activités économiques et, en matière de transport, au lien permanent sur le littoral (« métro littoral »).

Groupe ECONOMIE ET RELATIONS SOCIALES

M. Dufour passe la parole à M. Ducrocq, Président de ce groupe. M. Ducrocq pense que la Communauté d'agglomération du Boulonnais a intérêt à réfléchir sur les pôles de compétitivité. M. Ducrocq affirme que la priorité est la solidarité, la cohérence, la cohésion et la recherche d'une vision partagée à long terme. Le court terme ne doit pas amputer le long terme.

M. Dufour remercie M. Ducrocq et ajoute que le groupe n'est pas encore prêt à déposer un rapport mais travaille sur des réflexions profondes.

Groupe PORT

En l'absence de M. Evrard, Président de cette commission, qui a dû quitter la réunion, M. Dufour déclare que le groupe de travail 'Port' a une autre priorité que l'avenir seulement, celle de sauvegarder le présent. M. Dufour ajoute que pour l'instant, le groupe n'a pu progresser dans ses réflexions.

Groupe TOURISME

M. Vallette, Président du groupe de travail 'Tourisme', rappelle que sa commission avait lancé plusieurs idées et mis en avant les problèmes du foncier et de l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, le groupe s'attache à réfléchir autour de trois axes :

- élaborer des recommandations sur l'harmonisation et la mise en synergie des efforts de promotion de l'agglomération afin de gagner en efficacité au niveau de la promotion touristique. Ce travail pourra être réalisé en collaboration avec la commission 'Communication' ;
- proposer des investissements pour développer l'offre touristique. Ce travail pourra être effectué en partenariat avec les commissions 'Développement durable' et 'Aménagement du territoire' et après la publication des études sur la zone portuaire ;
- mettre en place une grille de critères pour aider les prises de décisions des élus dans le but d'avoir des critères objectifs. Ceci se fera en collaboration avec la Commission 'Développement Durable'.

M. Dufour demande si l'assemblée a des questions. M. Dufour remercie M. Vallette et passe la parole à Mme Paul.

Groupe SANTE

Mme Paul, Présidente de cette commission, annonce que les conclusions du rapport 'Santé' ont été bien reçues par la CAB. Un groupe de travail 'Santé' sera d'ailleurs créé au sein de la Communauté d'agglomération.

Mme Paul revient sur les évolutions en matière de santé depuis la parution du rapport du groupe de travail. Au niveau de la démographie médicale, l'année 2004 a connu des mouvements. L'arrivée de médecins spécialistes dans l'agglomération a permis d'augmenter l'accès aux soins et aux consultations. En revanche, le départ de psychiatres rend difficile le recours aux soins de santé mentale. La cancérologie va devenir un pôle de référence sur le Littoral avec l'acquisition d'outils de pointe, notamment pour le dépistage du cancer du sein. L'ouverture de la maison médicale de garde va permettre une permanence des soins de ville. Le centre de procréation assistée a connu un véritable essor avec ses premières naissances en 2004.

En 2005, plusieurs projets devraient se concrétiser : mise en place d'un service d'hospitalisation à domicile, confirmation du Boulonnais en tant que pôle de référence en cancérologie, arrivée d'un tomographe à émission de positons, acquisition d'un deuxième IRM, ce qui diminuerait les délais d'attente des patients.

Mme Paul propose de réunir à nouveau son groupe de travail.

M. Dufour remercie Mme Paul et confirme que la Communauté d'agglomération du Boulonnais a créé une commission de travail 'Santé' qui réunit Mme Paul, MM. Lengagne, Ruelle et Lesaffre.

Groupe T.I.C.

M. Piau, Président de ce groupe, rappelle que le rapport T.I.C. a été transmis à la CAB et qu'il est en attente de l'examen des propositions. L'objectif aujourd'hui est de continuer sur les pistes tracées et de voir la mise en œuvre et le suivi des propositions.

3 – Point sur la charte de coopération des Conseils de Développement du Littoral

M. Dufour rappelle qu'un projet de charte de coopération entre les Conseils de Développement de Dunkerque, Calais, Saint-Omer et Boulogne avait été lancé. Le Conseil de Développement du Pays du Montreuillois avait demandé à intégrer la démarche. Or, à ce jour, le Conseil de Développement du Calais n'existe plus, les Conseils de Développement durable de l'Agglomération Dunkerquoise et du Pays du Montreuillois préfèrent désormais attendre avant de se lancer dans ce projet. Seuls les Conseils de Développement de Saint-Omer et de Boulogne approuvent l'idée. M. Dufour pense qu'il est préférable de laisser la charte en instance.

4 – Organisation d'un grand débat portant sur les enjeux urbanistiques nouveaux de l'agglomération boulonnaise

M. Dufour annonce qu'un grand débat sur le réaménagement de la zone portuaire en partenariat avec le *Cercle Boulogne Synergie* devrait être organisé en 2005. MM. Percheron, Dupilet, Lengagne, Cuvillier, Leroy, Prieur seront invités. Cette rencontre se déroulera au théâtre de Boulogne-sur-Mer le 18 mai 2005. A cette époque, les rapports des études CAB et CCI seront rendus.

5 – Réflexion sur la naissance du futur *Pays Boulonnais*

M. Dufour demande à M. Lesaffre, en tant qu'élu communautaire, de présenter ce point important. M. Lesaffre explique que les quatre intercommunalités de Boulogne-sur-Mer, Desvres, Marquise et Samer, formant le *Pays Boulonnais*, ont décidé de construire le Conseil de Développement du Pays Boulonnais à partir d'un groupe-expert – personnes issues des quatre intercommunalités ayant contribué à la rédaction de la charte du Pays.

Très rapidement, le Conseil de Développement de l'agglomération devrait devenir le moteur (car il est déjà œcuménique) jusqu'à aboutir éventuellement à un regroupement des deux Conseils de Développement. Cependant, il serait judicieux d'intégrer des agriculteurs au sein des membres pour s'étendre vers les autres intercommunalités. Le Pays sera « fluide » dans le sens où il n'aura pas de structure rigide et donc le Conseil de Développement devrait s'y conformer. M. Dufour précise que la Communauté de communes de Desvres a déjà nommé Monsieur Poulain au sein du Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise, Samer a répondu favorablement mais n'a encore nommé personne et Marquise reste plus à l'écart. M. Lesaffre se montre donc défavorable à la concurrence entre les deux Conseils de Développement.

6 – Divers

M. Dufour revient sur un courrier de M. Paquentin de la C.F.D.T. demandant au Conseil de Développement de s'investir dans la mise en place du Comité de Bassin d'Emploi boulonnais. M. Dufour pense que ce projet n'est pas dans la vocation du Conseil de Développement mais plutôt celle de l'Etat et précise qu'il a envoyé un courrier de réponse à M. Paquentin en ce sens.

M. Dufour souhaite qu'une enquête réalisée par le Conseil de Développement de Lille Métropole sur les jeunes de 15 à 30 ans de l'agglomération lilloise soit reprise et adaptée au Boulonnais. Il s'agit de déterminer comment la diffuser et vers quels organismes. M. Dufour demande aux membres de réfléchir à ces sujets et reste à l'écoute de leurs remarques. Une forte collaboration de l'Université du Littoral Côte d'Opale est souhaitée.

M. Dufour revient sur le compte-rendu de la réunion plénière du 12 mai 2004 et fait part à l'assemblée d'un rectificatif : Daniel Bouchez a quitté la Présidence de l'Université du Littoral non par démission mais suite à la fin de son mandat. Par ailleurs, Jacques Paveau n'est pas Président de l'Université du Littoral mais Directeur du Centre de Gestion Universitaire de Boulogne-sur-Mer.

Un des membres du Conseil de Développement intervient pour informer l'assemblée que la Communauté d'agglomération du Calaisis remonte son Conseil de Développement. M. Dufour

annonce qu'il n'était pas au courant mais se montre heureux de cette nouvelle, le Conseil de Développement s'avérant être un outil fabuleux et un vecteur de développement. M. Dufour ajoute que le Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise fait partie de ceux qui travaillent le mieux dans le Nord-Pas de Calais.

M. Dufour rappelle que les 7 et 8 octobre 2004 ont lieu les rencontres nationales des Conseils de Développement à Lille et Dunkerque et déclare que onze personnes sont déjà inscrites. M. Dufour suggère aux membres d'essayer de se libérer et de participer au moins à la matinée du 8 octobre à Dunkerque.

M. DUFOUR remercie les membres de leur présence et lève la séance.